

» PRESSE NATIONALE

Politique 

Fraternité *Matin*

CONSEIL D'ÉTAT - PRESTATION DE SERMENT DU PRÉSIDENT / TIÉMOKO MEYLIET KONÉ : « VOTRE EXPÉRIENCE ET VOTRE COMPÉTENCE SERONT D'UN GRAND APPORT »

Une nouvelle étape s'est ouverte, hier, dans la vie du Conseil d'État. Nommé par décret du Président de la République, Alassane Ouattara, le 7 mai 2026, Ibrahim Coulibaly-Kuibiert a officiellement pris fonction après avoir prêté serment devant le Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, agissant par délégation du Chef de l'État. La cérémonie s'est déroulée dans la salle des Pas perdus de la Présidence de la République, en présence du Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, des présidents d'Institution, du Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, des membres du gouvernement, du corps judiciaire ainsi que de nombreuses personnalités. En prononçant la formule consacrée, le nouveau président du Conseil d'État s'est engagé à respecter la Constitution, à exercer ses fonctions en toute indépendance et impartialité et à préserver le secret des délibérations et des votes, conformément aux exigences attachées à cette haute fonction. « Votre riche expérience, votre compétence et votre expertise avérées en matière juridique ainsi que votre attachement sans faille aux valeurs de justice seront d'un grand apport pour cette haute juridiction qui vous est confiée », a déclaré Tiémoko Meyliet Koné.

LEMANDAT
REVUE D'ÉCONOMIE AFRICAINE

19^e CONFÉRENCE DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'ATLANTIQUE ORIENTAL (CHATO 19) : LA CÔTE D'IVOIRE AFFIRME SON LEADERSHIP MARITIME EN AFRIQUE

Abidjan accueille depuis le mercredi 1er juillet 2026, la 19^e Conférence de la Commission Hydrographique de l'Atlantique Oriental (CHATO19). Pendant trois jours, experts, responsables gouvernementaux et partenaires internationaux réfléchiront aux défis de la sécurité maritime, de l'économie bleue et du renforcement des capacités hydrographiques dans la sous-région. En ouvrant officiellement les travaux de la CHATO 19, le Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, a replacé cette conférence dans la vision stratégique du Président Alassane Ouattara. « Pour la Côte d'Ivoire, cette conférence dépasse largement le cadre technique. Elle s'inscrit pleinement dans la vision du Président de la République qui a fait de la sécurisation des espaces maritimes et du développement de l'économie bleue des priorités stratégiques », a-t-il déclaré. Selon lui, la maîtrise du domaine maritime constitue aujourd'hui un levier essentiel de souveraineté et de développement.

le jour
POUR PLUS D'INFORMATION

PROTECTION DES ESPACES MARITIMES NATIONAUX : LA CHINE DOTE L'ARMÉE IVOIRIENNE DE DEUX PATROUILLEURS DE COMBAT

Deux patrouilleurs côtiers de combat légers offerts à la Marine nationale de Côte d'Ivoire par la Chine ont été baptisés et mis en service, hier, à la base annexe de la marine nationale au Plateau. « Depuis plus d'une décennie, la Côte d'Ivoire a initié un vaste chantier de modernisation de nos armées. Parallèlement aux réformes structurelles, engagées, à la construction d'infrastructures et à la formation des personnels, elle a procédé à l'acquisition de matériels. Les deux patrouilleurs que nous intégrons aujourd'hui dans la flotte de la marine nationale, s'inscrivent dans cette trajectoire stratégique et sont une étape supplémentaire dans un processus de renforcement de notre outil de défense qui se poursuivra ». C'est la précision faite, hier, à la base annexe de la marine nationale au Plateau par le Vice-Premier Ministre,

ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, lors du baptême et de la mise en service des deux patrouilleurs côtiers de combat légers offerts à la marine nationale de Côte d'Ivoire par la Chine.



PARTENARIAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT : LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE ÉCHANGE AVEC L'AMBASSADEUR DE TÜRKIYE

Le Médiateur de la République, Gaoussou Touré, et l'ambassadeur de la République de Türkiye en Côte d'Ivoire, Deniz Erdoğan-Barım, entendent donner un nouvel élan à leur coopération en faveur de la cohésion sociale et du développement communautaire. Les deux personnalités se sont entretenues, le mercredi 1er juillet 2026, à Abidjan, au cours d'une audience consacrée aux perspectives de collaboration entre les deux institutions. Les échanges ont porté sur le renforcement des actions de prévention des conflits, de promotion de la paix et de consolidation de la cohésion sociale, dans un contexte où ces enjeux demeurent essentiels pour le développement durable de la Côte d'Ivoire. Au cours de la rencontre, l'ambassadeur de Türkiye a présenté les opportunités d'appui que son pays pourrait mobiliser à travers l'Agence Turque de Coopération et de Coordination (TIKA), ainsi que d'autres institutions turques.



COOPÉRATION SÉCURITAIRE IVOIRO-FRANÇAISE / EN FIN DE MISSION : VAGONDO HONORE PICHON

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé, a élevé le Commissaire divisionnaire de police Albane Pichon au rang des récipiendaires de la médaille d'honneur de la Police avec palme. Ce, en reconnaissance de son engagement au service de la coopération sécuritaire ivoiro-française. La cérémonie s'est tenue, hier, jeudi 2 juillet 2026, au Plateau, à l'occasion de la fin de mission de la Conseillère technique auprès du ministère. L'information a été publiée sur la page Facebook du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. S'exprimant à cette occasion, Vagondo Diomandé a exprimé sa fierté de distinguer Albane Pichon pour le travail accompli durant ses quatre années de mission. « C'est avec un réel sentiment de fierté que je lui remets cette médaille d'honneur. Au cours de ces quatre années de mission, elle a joué à nos côtés un rôle majeur dans le renforcement de la coopération sécuritaire entre la Côte d'Ivoire et la France », a-t-il déclaré.

Economie



GESTION DES EPN : UNE SESSION S'OUVRE

L'ouverture de la deuxième session du Programme de Renforcement de la Gouvernance et de la Gestion des EPN, a été organisée, le lundi 29 juin 2026 à Abidjan, sous la présidence de la ministre du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques, Professeure Mariatou Koné. Face aux directeurs généraux, présidents de conseils de gestion et responsables d'établissements publics, la ministre a présenté la nouvelle feuille de route du gouvernement visant à faire des EPN des institutions modernes, efficaces et davantage redevables de leurs performances au service des populations. Cette réforme s'articule autour de cinq axes majeurs : la révision du cadre législatif et réglementaire des EPN, le renforcement de leur organisation, la professionnalisation des organes de gouvernance, la mise en place de contrats d'objectifs entre l'État et les établissements publics, ainsi que l'accélération de la transformation numérique grâce au déploiement progressif de la plateforme e-EPN.



INVESTISSEMENT PRIVÉ ET CRÉATION D'EMPLOIS : LA CÔTE D'IVOIRE DÉCROCHE 229,06 MILLIARDS DE FCFA DE LA BANQUE MONDIALE

Au terme du Conseil des ministres du mercredi 1er juillet 2026, qui s'est tenu au Palais présidentiel, au Plateau, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement ivoirien, Amadou Coulibaly, a annoncé que dans la perspective de la mise en œuvre du programme d'investissement privé et la création d'emplois productifs en Côte d'Ivoire, l'État a conclu deux financements, dont 261,9 millions d'euros, soit 171,795 milliards FCFA de l'Association Internationale de Développement (AID) et 87,3 millions d'euros, soit 57,265 milliards FCFA de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

(BIRD). « Ce programme porte sur l'amélioration des conditions techniques et pratiques de l'intervention de l'investissement privé, en vue de la transformation des secteurs critiques de l'économie, tels que ceux de l'eau et de l'énergie électrique, du numérique, ainsi que ceux de l'agriculture et de la santé », a relevé Amadou Coulibaly.



INSERTION PROFESSIONNELLE / SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES PME : 150 STARTUPS ACCOMPAGNÉES PAR LA CDC-CI ET SES PARTENAIRES

150 startups ivoiriennes seront accompagnées par la Caisse de Dépôt et de Consignation de Côte d'Ivoire (CDC-CI) et ses partenaires, notamment le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique via l'Agence Emploi Jeunes (AEJ), et Plug and play tech center. Cela se fera dans le cadre de la mise en œuvre de la première session du Programme d'Appui à l'Écosystème des Startups (PAES) au titre de l'année en cours, informe un compte rendu de presse transmis à L'inter, mercredi 1er juillet 2026. Le programme, souligne-t-on, est structuré en quatre (4) axes d'intervention complémentaires et interdépendants que sont le renforcement des Structures d'Accompagnement à l'Entrepreneuriat (SAE) et des experts ; l'appui direct aux startups ; le dispositif d'amorçage, d'assistance technique et de prototypage ; et la formation et la compétition estudiantine.



PRODUCTION DU PÉTROLE : MAMADOU SANGAFOWA-COULIBALY DÉCLINE LES 4 PRIORITÉS DE L'ANNÉE

Les représentants des 18 nations membres de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO) sont réunis, du 2 au 3 juillet 2026, à Yamoussoukro, pour la 27e réunion ordinaire du Conseil exécutif de leur organisation. Ces pays qui constituent 90% des réserves du continent ont en point de mire, de dynamiser leur structure. Président du Conseil des ministres de l'APPO, le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a décliné les 4 priorités de l'année. Aka Kado Jean-Baptiste, directeur de cabinet, représentant le ministre Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a fait connaître ses 4 priorités. « La première est l'opérationnalisation effective de la Banque africaine de l'énergie, la deuxième priorité poursuit le renforcement institutionnel de notre organisation, la troisième priorité est l'élargissement de l'organisation, et la quatrième priorité qui concerne la promotion du contenu local ».



PERTURBATIONS DU COMMERCE MONDIAL : LES DOUANES IVOIRIENNES MISENT SUR LE PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Face aux perturbations du commerce mondial provoquées par la crise du détroit d'Ormuz depuis février 2026, l'Administration des Douanes ivoiriennes et les opérateurs économiques renforcent leur collaboration pour limiter les impacts sur l'économie nationale. Cette problématique était au cœur de la 32e session des « Rendez-vous des Douanes », organisée le 18 juin 2026 à Marcory autour du thème : « L'impact de la crise du détroit d'Ormuz sur les recettes douanières et les voies de recours pour les opérateurs économiques ». Au cours de cette rencontre, Brou Juste César, chef de Bureau Analyses Statistiques, a présenté les effets du choc géopolitique sur l'économie ivoirienne. Il a notamment relevé un ralentissement de la croissance du commerce extérieur, passé de 11 % à 9 % entre fin février et fin mai 2026, ainsi qu'une forte baisse des importations en provenance de la zone de crise. Malgré ce contexte difficile, les Douanes ivoiriennes mettent en avant plusieurs mécanismes destinés à soutenir les entreprises.



INFRASTRUCTURES RÉGIONALES : LA BID DÉBLOQUE 135 MILLIARDS DE FCFA POUR UN TRONÇON STRATÉGIQUE DU CORRIDOR ABIDJAN-OUAGADOUGOU-BAMAKO

La Banque Islamique de Développement (BID) a approuvé un financement de 235 millions de dollars, soit plus de 135 milliards de FCFA, en faveur de la Côte d'Ivoire pour la réalisation d'un tronçon du corridor reliant Abidjan au Burkina Faso et au Mali. Cette infrastructure s'inscrit dans l'un des principaux axes de

transport de l'Afrique de l'Ouest, essentiel pour les échanges commerciaux entre le port d'Abidjan et les pays de l'hinterland. Cet accord de financement additionnel entre la Côte d'Ivoire et le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) a été signé, le vendredi 19 juin 2026, à Bakou par le ministre du Plan et du Développement, Dr Souleymane Diarrassouba. Pour le ministre ivoirien du Plan et du développement, ce projet contribuera à renforcer la compétitivité et l'intégration sous-régionale.

Société 

Fraternité Matin

CONSÉQUENCES DRAMATIQUES DES RÉCENTES PLUIES : LA NATION AUX CÔTÉS DES VICTIMES

Le gouvernement a dressé, mercredi, en Conseil des ministres, le bilan des récentes pluies qui se sont abattues sur la Côte d'Ivoire : 59 morts. Hier, dans un message, le Président de la République, Alassane Ouattara, a présenté ses condoléances aux familles endeuillées et sa solidarité aux personnes touchées par cette situation. « En ces heures douloureuses, marquées par les conséquences dramatiques des récentes pluies, j'adresse mes condoléances les plus sincères aux familles endeuillées et j'exprime ma profonde solidarité à toutes les personnes touchées par cette tragédie », peut-on lire sur sa page Facebook. « Mes pensées vont aux victimes, à leurs proches ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui recherchent encore un être cher ou ont perdu leur habitation ou leurs biens », a-t-il également écrit. « Ensemble, nous surmonterons cette tragédie et reconstruirons avec, détermination, dans le respect de la dignité de chaque citoyen », a-t-il indiqué.

Fraternité Matin

CONSÉQUENCES DRAMATIQUES DES RÉCENTES PLUIES : LA SOLIDARITÉ DE LA PREMIÈRE DAME AUX SINISTRÉS D'ATTÉCOUBÉ ET DE YOPOUGON

La Première Dame, Dominique Ouattara, n'est pas restée insensible aux épreuves des familles victimes des pluies des 27, 28 et 29 juin à Attécoubé et à Yopougon. Pour ce faire, elle a dépêché, hier, sa directrice de cabinet, Patricia Sylvie Yao, dans ces deux communes pour apporter son assistance et présenter son réconfort aux sinistrés. Soit plus de 45 décès enregistrés dans la première commune citée et 11 morts dans la seconde. Solidaire des victimes, la Première Dame a offert des vivres et non-vivres (sacs de riz, bidons d'huile, pâtes alimentaires, bassines, nattes...) à hauteur de 15 millions de FCFA et 5 millions de FCFA en espèces pour soutenir les familles des deux sites d'Attécoubé. A Yopougon, des vivres et non-vivres (sacs de riz, bidons d'huile, pâtes alimentaires, bassines, nattes...) ont été distribués à hauteur de 20 millions de FCFA et 5 millions de FCFA en espèces. « Elle est toujours aux côtés des personnes vulnérables tant dans les moments de joie que dans les instants de tristesse. Elle partage votre douleur », a-t-elle déclaré.

L'EXPRESSIVOIRIEN

DRAME DES INTEMPÉRIES À ABIDJAN / DEPUIS TANGER : LE PRÉSIDENT DE L'AMPCC EXPRIME SA SOLIDARITÉ À KANDIA ET AU PEUPLE IVOIRIEN

Quelques jours après la participation de Kandia Camara, présidente du Sénat de Côte d'Ivoire et Maire de la commune d'Abobo, au 8e Congrès mondial des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), tenu du 22 au 25 juin 2026 à Tanger (Royaume du Maroc), les liens d'amitié et de coopération noués avec Mounir Lymouri, maire de Tanger et président de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux (AMPCC), trouvent un nouvel écho à travers un message de solidarité adressé à la Côte d'Ivoire. À la suite des pluies torrentielles et des éboulements de terrain ayant frappé le district d'Abidjan, causant de lourdes pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels, Mounir Lymouri a adressé un message de compassion à la présidente Kandia Camara. Ce message de fraternité s'inscrit dans le prolongement des échanges tenus à Tanger, où Kandia Camara avait partagé l'expérience de la Côte d'Ivoire en matière de gouvernance locale et présenté les réformes engagées pour renforcer la décentralisation et le développement des territoires.

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE : LA CÔTE D'IVOIRE ET LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE RENFORCENT LEUR COOPÉRATION

En mission en Corée du Sud où elle conduit une délégation gouvernementale ivoirienne, la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto-Lamizana, a rencontré, le mercredi 2 juillet, à Sejong, Tschoe Dongseok, ministre coréen de la Gestion du personnel (Personnel Management). L'audience a permis aux deux ministres de réaffirmer leur volonté commune de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre la Côte d'Ivoire et la République de Corée, tout en poursuivant le partage d'expériences en matière de modernisation de l'administration, de gestion des ressources humaines et d'amélioration de la qualité du service public. Les échanges ont notamment porté sur l'expérience coréenne en matière d'administration numérique et de gestion des ressources humaines, avec une présentation du système intégré de gestion des ressources humaines e-Saram et sur des réformes juridiques ayant accompagné la modernisation de la Fonction publique coréenne.

CONVENTION AFRICAINE DU DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DE L'HUMAIN (CADIH) 2026 : ADAMA KAMARA PRÔNE UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT CENTRÉ SUR LE BIEN-ÊTRE

Le ministre de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, Me Adama Kamara, a procédé, le jeudi 2 juillet 2026, au Plateau, à l'ouverture de la 3e édition de la Convention Africaine du Développement Intégral de l'Humain (CADIH). Cette activité, qui se tient jusqu'au 4 juillet, est organisée autour du thème « Bien-être, leadership et performance : bâtir les organisations africaines de demain ». Le ministre a plaidé pour un changement de paradigme dans la gestion des ressources humaines en Afrique. Citant l'écrivain allemand Goethe, il a rappelé que « la manière dont nous traitons l'humain détermine ce que l'humain peut devenir ». A l'en croire, les performances économiques ne peuvent plus constituer l'unique indicateur de développement. Pour lui, une organisation qui néglige le bien-être de ses collaborateurs fragilise sa propre compétitivité. Il a ainsi défendu une approche intégrale du développement humain, fondée sur quatre piliers : la santé physique, l'équilibre mental, la dignité sociale et le sens donné au travail.

DÉPART À LA RETRAITE À LA FONCTION PUBLIQUE : LA CGRAE ET LES DRH ÉCHANGENT SUR LE PROCESSUS DE DÉPART

Aller à la retraite est un fait. Mais le faire de façon efficace et dans le temps en est un autre. Décidée à lever toutes les insuffisances documentaires qui plombent souvent le départ à la retraite de nombreux fonctionnaires, l'Institution de Prévoyance Sociale-Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (IPS-CGRAE) a initié, le jeudi 2 juillet 2026, une rencontre d'échanges et d'information entre l'Institution et les Directeurs des Ressources Humaines (DRH) des 44 ministères et des secrétariats d'État. Il s'agit, toute une journée, de se pencher sur le processus de radiation et les pièces à fournir dans le cadre du départ à la retraite des travailleurs du secteur public. A l'Agence principale de Cocody où a eu lieu la rencontre, le Directeur général adjoint (Dga), Siriki Diarrassouba, représentant le Directeur général (Dg), Abdrahamane Tiémoko Berté, a donné les objectifs et les attentes de cette séance de travail avec les structures affiliées à l'IPS-CGRAE.

TOURISME/ PROMOTION DE LA STRATÉGIE « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE » : L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE BIENTÔT EN IMMERSION TOURISTIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

Dans le cadre de la promotion de sa stratégie « Sublime Côte d'Ivoire », le ministère du Tourisme et des Loisirs a signé un partenariat avec l'Olympique de Marseille (OM). Un bail qui confirme la tournée que va effectuer, les 15 et 16 juillet 2026, la formation phocéenne en Côte d'Ivoire. L'information a été donnée, le jeudi 2 juillet 2026, dans un communiqué de presse dont nous avons reçu copie. On retient de cette source, que cette visite de l'équipe professionnelle masculine olympienne sera un prétexte pour une étape de son « Summer Tour 2026 » en Côte d'Ivoire. Une mission exceptionnelle qui s'inscrit à la fois dans le programme « Sublime Côte d'Ivoire », stratégie de promotion et de rayonnement du pays, et dans la

préparation sportive de l'OM en vue de la saison 2026-2027. Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a estimé que la venue de l'OM constitue bien plus qu'une tournée sportive, elle traduit l'ambition de faire de la Côte d'Ivoire une destination de référence en matière de tourisme, de loisirs et d'événements d'envergure.



RÉGLEMENTATION DES ACLM : LE GOUVERNEMENT RENFORCE L'ENCADREMENT DES LOISIRS DES MINEURS

Le ministère du Tourisme et des Loisirs a présenté un nouveau dispositif réglementaire visant les Accueils Collectifs de Loisirs pour Mineurs (ACLM). Une réforme portée par la Direction Générale des Loisirs (DGL) et exposée par Mamadou Kéïta, Directeur des Parcs de loisirs, d'Attraction et des Jeux Numériques, le mardi 30 juin 2026, lors de la tribune d'échanges « Tout savoir sur » organisée par le CICG, à Abidjan-Plateau. À l'approche des vacances scolaires, l'État ivoirien entend renforcer la sécurité et la qualité des activités destinées aux enfants et adolescents. Colonies de vacances, centres aérés, séjours éducatifs ou camps de découverte : autant de cadres qui accueillent, tous les ans, entre 100 000 et 200 000 mineurs à travers le pays, et qui font désormais l'objet d'un encadrement plus strict. Le ministère a présenté une réforme qui s'appuie sur plusieurs textes réglementaires, notamment la loi n°2014-139 portant code du tourisme, le décret n°2023-24 du 18 janvier 2023 et l'arrêté n°004 du 22 février 2023. L'objectif affiché est de garantir des vacances sûres, éducatives et mieux structurées.



COLONIES DE VACANCES, CENTRES AÉRÉS, SÉJOURS ÉDUCATIFS : DÉSORMAIS UN AGRÉMENT EXIGÉ POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE LOISIRS

Mamadou Kéïta, Directeur des Parcs de loisirs, d'Attractions et des Jeux numériques de la Direction Générale des Loisirs (DGL) du ministère du Tourisme et des Loisirs était, le mardi 30 juin 2026 à Abidjan-Plateau, l'invité de la tribune « Tout savoir sur » du CICG. Face à la presse, M. Kéïta a dévoilé les nouvelles dispositions encadrant les Accueils Collectifs de Loisirs pour Mineurs (ACLM). « Chaque année, entre 100 000 et 200 000 enfants et adolescents trouvent épanouissement, apprentissage et joie. Mais derrière ces rires et ces découvertes, une exigence : garantir la sécurité, la santé et le bien-être des mineurs. Car trop souvent, des activités sont organisées sans autorisation préalable, exposant les enfants à des risques. La réforme vient donc poser un cadre clair, fondé sur la loi n°2014-139 du Code du Tourisme, le décret n°2023-24 du 18 janvier 2023, et l'arrêté n°004 du 22 février 2023 », a-t-il affirmé. En vertu de cette réglementation, un agrément est désormais exigé pour les établissements de loisirs pour exercer leurs activités.



VU SUR LE NET

Politique



CONSEIL D'ÉTAT : LE NOUVEAU PRÉSIDENT, IBRAHIME KUIBIERT COULIBALY, A PRÊTÉ SERMENT ET S'EST ENGAGÉ À EXERCER SA FONCTION AVEC IMPARTIALITÉ

Nommé président du Conseil d'État en mai 2026, Ibrahim Kuibert Coulibaly a prêté serment, le 02 juillet 2026 à Abidjan, et s'est engagé à remplir sa fonction en toute impartialité. La cérémonie solennelle a été présidée par le Vice-Président de la République, en présence de chefs d'institutions, du Premier Ministre, de plusieurs membres du gouvernement et d'un parterre de personnalités. « Je jure de bien et fidèlement remplir ma fonction, en toute impartialité, dans le respect de la Constitution, de ne prendre aucune position publique, de ne donner aucune consultation en privé sur des questions découlant de la compétence du Conseil d'État, de me conduire comme un digne et loyal magistrat », a déclaré Ibrahim Coulibaly-Kuibiert. Le Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, a pris acte du serment prêté par le nouveau président de la plus haute juridiction administrative, dont le rôle est essentiel dans l'architecture institutionnelle et la consolidation du droit en Côte d'Ivoire. (Source : CICG)



ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ ET A INDICATEURS MULTIPLES (MICS 2026): LE MINISTÈRE DU PLAN ET L'UNICEF SATISFAITS DE LA PHASE DE COLLECTE DE DONNÉES ÉVALUÉE ACTUELLEMENT A 37,8%

Au terme d'une mission de supervision menée, le jeudi 02 juillet 2026 à Djékanou, dans la région du Béliér, le directeur général de l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat), Thiékoro Doumbia, et le représentant résident de l'UNICEF, Jean François Basse, se sont félicités de l'évolution de la phase de collecte de données de l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (MICS) 2026 sur le terrain, qui affiche une progression de 37,8%. C'était en présence de Oumar Sacko représentant le directeur général du Plan, Marcelin Cissé. À ce jour, 262 grappes ont été clôturées sur 693 et 6 822 ménages ont déjà été visités, à travers dix districts du pays depuis le démarrage de l'opération, le 20 mai dernier. Au nom du ministre du Plan et du Développement, Souleymane Diarrassouba, Thiékoro Doumbia a remercié l'UNICEF pour son accompagnement dans le cadre de cette enquête d'envergure nationale.



DÉVELOPPEMENT DURABLE : 14 VILLAGES IVOIRIENS DISTINGUÉS PAR LA FAO

Quatorze villages ivoiriens ont été distingués par l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour leurs pratiques exemplaires en matière de développement durable. Les certificats de reconnaissance leur ont été remis le mercredi 1er juillet 2026 à Abidjan, lors d'une cérémonie organisée en partenariat avec le gouvernement ivoirien. Cette distinction s'inscrit dans le cadre de l'initiative FAO MuNe (Musée et Réseau de l'Alimentation et de l'Agriculture), lancée à l'occasion du 80^e anniversaire de l'organisation. Les quatorze villages rejoignent ainsi le réseau mondial de la FAO et bénéficieront d'une visibilité internationale grâce à leur référencement sur la plateforme numérique de l'institution, afin de favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques. Selon le représentant de la FAO en Côte d'Ivoire, Joseph Nyemah, cette initiative récompense les communautés rurales qui développent des systèmes agroalimentaires durables, inclusifs et résilients. Représentant le ministre des Eaux et Forêts, le conseiller technique Saraka Adolphe a salué les efforts des villages distingués.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 📱

Avec www.gouv.ci, accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions des Conseils des ministres, démarches administratives, actualité nationale.

